



FICHE D'ACTION POUR AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES E.R.P.



Nous vous prions de trouver ci-dessous le descriptif de l'action contribuant à une meilleure Qualité de l'Air Intérieur dans les établissements.

CONTEXTE :

Eviter certains comportements ou éviter certains phénomènes à l'intérieur d'un établissement ou à l'intérieur d'une pièce de vie accueillant des enfants est très important pour améliorer la Qualité de l'Air Intérieur pour le bien-être des enfants, des adolescents et du personnel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Faire installer des événements (trou d'aération) dans les locaux techniques, cuisines et locaux de stockage des produits d'entretien. Les événements doivent être à au moins 8 m des ouvrants,
- Demande de devis auprès d'une entreprise spécialisée. Inscription au budget, planification des travaux.

CONSEILS

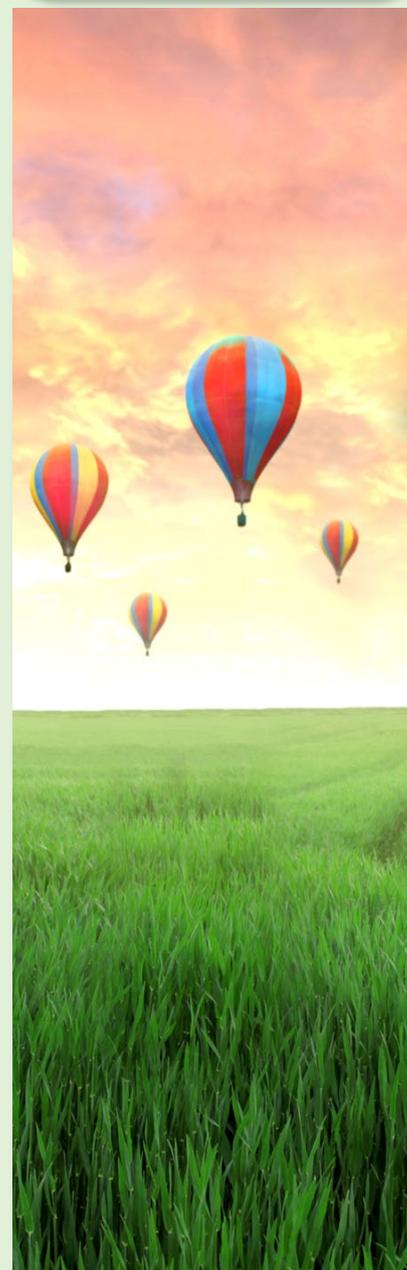
- L'air extrait des locaux (et notamment techniques, cuisines) doit être rejeté à au moins 8 m des ouvrants et/ou entrées d'air du bâtiment (Règlement Sanitaire Départemental : RSD),
- Envisager des travaux si les distances ne sont pas d'au moins 8 mètres.

IMPACT SANTE

- L'apparition de moisissures, champignons et salpêtres dégagent des allergènes,
- Le monoxyde de carbone, dégagé par les appareils de chauffage, les chauffe-eaux ou autres stagnent dans l'air,
- D'autres polluants, comme l'oxyde d'azote, l'hydrocarbure et les poussières s'agglutinent dans votre espace. Tous ces polluants peuvent provoquer des réactions d'asthme, des allergies respiratoires pouvant aller jusqu'à l'empoisonnement.

L'aération est l'un des premiers éléments clés pour une bonne Qualité de l'Air Intérieur.

EVENTS LOCAUX TECHNIQUES



UNE
DOCUMENTATION
DU CABINET
TRANSITIA